

NOTICE  
SUR LA VIE ET L'ŒUVRE  
DE  
**EMMANUEL LECLAINCHE**

(1861 - 1953)

Membre de la Section d'économie rurale

déposée en la séance du 4 octobre 1954,

PAR

**M. RENÉ DUJARRIC DE LA RIVIÈRE**

Membre de l'Académie des sciences.

---

Auguste-Louis-Emmanuel Leclainche est né, le 29 août 1861, à Piney, dans le Département de l'Aube. Fils d'un modeste artisan d'origine bretonne qui s'était établi à Troyes, il fait, au lycée de cette ville, des études secondaires. De formation et de tendances plus littéraires que scientifiques, son désir est de préparer l'École Normale Supérieure et de se présenter à l'agrégation des lettres. Ses parents

n'ont pas les ressources nécessaires pour lui permettre de poursuivre cette carrière et le Conseil général de l'Aube, dont il est boursier, ne lui laisse le choix qu'entre une École d'agriculture et une École vétérinaire. Sur le conseil d'un oncle vétérinaire, il se présente au concours de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort auquel il est reçu. Il fait des études brillantes et sort troisième de l'École, en 1882. Mais il conservera, cependant, toute sa vie, le goût des belles-lettres qui lui permettra d'acquérir une culture étendue et de posséder un style d'une grande précision et d'une rare élégance.

Il exerce d'abord l'art vétérinaire dans le département de l'Aube, sous la direction de son oncle; mais la pratique médicale l'intéresse peu. Il se sent attiré par l'enseignement et désire entreprendre des recherches scientifiques. Il se présente avec succès à un concours pour un poste de Répétiteur à l'École d'Alfort où il se retrouve quatre ans après en être sorti (1886).

Comme il n'a pas de laboratoire à sa disposition, il se livre à l'observation clinique et à la recherche documentaire. Sa connaissance de plusieurs langues vivantes lui permet de se tenir au courant des travaux scientifiques publiés à l'étranger. Il commence ainsi à acquérir cette haute érudition dont on trouve déjà des preuves dans les nombreux articles qu'il a rédigés pour le *Dictionnaire de Médecine Vétérinaire* de Bouley et Reynal.

En 1889, il est nommé, au concours, Chef des Travaux de Pathologie médicale et de Clinique à l'École d'Alfort. Il condense les éléments de son enseignement dans un petit *Précis de Médecine Vétérinaire* que l'on peut encore lire avec fruit et qui est aussi remarquable par la richesse de la documentation que par la clarté de l'exposé.

A cette époque, l'École d'Alfort est en pleine évolution; l'enseignement y subit des modifications profondes. Lorsque E. Leclainche était entré à l'École: «aucun ouvrage classique n'était paru depuis plus de trente années, écrira-t-il plus tard; les littératures étrangères étaient complètement ignorées; tout l'enseignement était réduit

à des cours élémentaires qui devaient être appris textuellement» (1); Mais voici que les doctrines pastoriennes donnent aux sciences biologiques une précision jusqu'alors inconnue, éclairent l'étiologie des maladies infectieuses, dotent la thérapeutique et l'hygiène de remarquables moyens d'action. Un homme s'est fait l'apôtre des théories nouvelles: E. Nocard. Disciple de Pasteur, ami de Roux, il contribuera largement à la mise au point de la sérothérapie antidiphthérique. Enthousiaste des idées pastoriennes, il applique à la pathologie animale les découvertes qui donnent de si beaux résultats en Médecine humaine. « Au voisinage de celui de Colin, dans la « cour des forges », écrit le Professeur Bressou, actuel Directeur de l'École d'Alfort, le laboratoire de Nocard, jeune et ardent adepte des idées nouvelles, brillait du plus vif éclat et les travaux du grand Alforien commençaient à rénover les connaissances sur les maladies infectieuses des animaux » (2). A son tour, le jeune E. Leclainche s'enthousiasme pour les théories pastoriennes. Il suit avec passion l'enseignement de Nocard et travaille sous sa direction. Il écrit, avec lui, dans l'*Encyclopédie d'Hygiène* de Rochard un article sur « les maladies des animaux transmissibles à l'homme ».

De son côté, Nocard pressent la valeur de son élève et s'attache à lui. Il ne se contente pas de l'initier aux doctrines pastoriennes. Il l'introduit à l'Institut Pasteur; il le présente à Émile Roux qui lui témoignera, en toutes circonstances, confiance et amitié et pour lequel E. Leclainche éprouvera une grande admiration. E. Nocard et E. Roux furent les deux maîtres de Leclainche. « En Nocard, écrivait-il, j'ai trouvé le plus sûr des guides et le meilleur des Maîtres (3). . . Émile Roux a été pour moi l'ancien et le grand Maître. Je lui vouai une amitié qui ne disparut qu'avec lui et je ne puis évoquer sans trouble nos entretiens lorsque chaque semaine, à partir de 1917, au retour de l'Académie des Sciences, il me confiait sa

---

(1) Exposé de travaux scientifiques; Toulouse, Ed. Privat, 1917.

(2) *Recueil vét. École Alfort*, n° 12, déc. 1953.

(3) *Exposé de Titres*, 1917.

pensée, aimant à rappeler les souvenirs du passé, les enthousiasmes de la grande époque» (1).

Une magnifique occasion va s'offrir à Leclainche d'exposer à des élèves les théories nouvelles dont il est l'ardent propagandiste. En 1891, il est nommé, après concours, à la chaire de Pathologie des maladies infectieuses à l'École Vétérinaire de Toulouse. Il a trente-et-un an. Érudit et plein d'enthousiasme, il pourra non seulement exposer les idées qui lui sont chères, mais encore poursuivre des recherches de laboratoire en pratiquant les méthodes que Pasteur a fait connaître.

Il est jeune, inconnu à Toulouse. Lorsqu'il arrive à l'École Vétérinaire de cette ville, les élèves se demandent, avec une certaine inquiétude, quelle sera la valeur de l'enseignement de ce nouveau professeur. La première leçon les rassure. Le Vétérinaire général L. Vivien, qui a assisté à cette leçon, en a donné une description précise et vivante (2).

« Dans l'encadrement de la porte latérale qui vient de s'ouvrir, se dessine une silhouette dont l'aspect, au premier regard, paraît étrange: massive, avec épaules puissantes et arrondies portées en avant; sanglée inégalement dans une redingote boutonnée à la diable... La physionomie est heurtée, presque bouleversante; les cheveux en brosse, touffus et broussailleux comme les sourcils; les traits, irréguliers, sont de ceux dont on dirait qu'ils ne possèdent aucune beauté si le reflet d'un cerveau d'une exceptionnelle valeur ne resplendissait sous ce masque en le transfigurant et en lui conférant un aspect qui accroche l'attention d'abord, l'intérêt ensuite et très rapidement la sympathie... »

Il s'avance dans l'hémicycle sans porter aucune attention à la table et au fauteuil qui l'attendent et inaugure immédiatement un va-et-vient dans l'espace libre. Le pas est lent, pesamment marqué, il

---

(1) Cité par G. Ramon. Ac. des Sciences, 9 déc. 1953.

(2) « Vétérinaires ». Janvier 1954.

est scandé par un balancement du buste penché en avant qui, lui-même, rythme la cadence des phrases. . . Il ne regarde jamais ses notes contenues sans doute dans le paquet de feuillets qu'il tient froissés dans sa main. Et cette particularité, constante, est saisissante: s'il s'agit, par exemple, de l'historique d'une maladie, c'est l'abondant défilé, sans aucune défaillance de mémoire, de multiples noms de savants français ou autres, de dates, d'indications de publications étrangères énoncées dans leurs langues d'origine avec une prononciation irréprochable et de références bibliographiques précises, dignes de la plus riche documentation. La voix est douce, musicale, un peu chantante: tout à fait en opposition avec l'aspect de l'orateur. Les phrases, impeccablement construites, se suivent sans la moindre hésitation; elles sont claires, précises, logiquement enchaînées, faciles à suivre. . . Les toutes premières leçons, le jeune maître les consacre surtout aux idées générales, aux concepts d'ensemble destinés à éclairer l'enseignement détaillé qui suivra. Ces concepts, ils lui viennent directement des maîtres illustres qu'ils a fréquentés: Pasteur, Roux, Nocard, mais aussi du résultat déjà brillant de sa propre culture scientifique aiguë par la magique intuition de son intelligence. C'est un verbe presque prophétique que nous entendons: il nous fait découvrir des choses essentielles que nous ignorions; il nous fait entrevoir, par anticipation, les horizons — encore nébuleux pour nous — de la science nouvelle. Aussi, quel bouleversement dans nos connaissances, imprécises et inconsistantes, dans ce que nous avions retenu des théories périmées de la pathologie générale d'alors! Il est difficile de dire sous quelle impression nous laissait cet enseignement. Sur nos jeunes intelligences pauvrement meublées, mais curieuses et avides d'apprendre et surtout de comprendre, l'emprise de cette autre intelligence, lumineuse et ardente, déjà riche de connaissances et dotée de merveilleux moyens de rayonnement, ne pouvait être que totale. Elle le fut. Nos inquiétudes sur l'avenir de notre instruction et le prestige de l'École étaient à jamais dissipées: ce

jeune enseignant était réellement un maître; nous l'adoptions sans réserve et nous l'admirions. . . »

E. Leclainche est impatient d'entreprendre des recherches de laboratoire sur l'étiologie, la thérapeutique et la prophylaxie des maladies infectieuses qui forment le sujet de son enseignement. Il étudie principalement le rouget, le charbon symptomatique des Ruminants et la gangrène gazeuse.

Il s'attache d'abord à améliorer la méthode pastorienne de vaccination contre le rouget du porc. Cette vaccination, faite en milieu infecté, était parfois suivie de la mort d'un certain nombre d'animaux. En même temps que Lorentz en Allemagne, il obtint un sérum anti-rouget en hyperimmunisant des chevaux à l'aide de cultures du microbe du rouget. Leclainche montre que l'inoculation d'un mélange de sérum immunisant et d'une culture de microbes confère aux animaux une immunité solide et durable. La « séro-vaccination » est ainsi découverte et se montre particulièrement efficace. Leclainche prouve que, grâce à elle, « l'élevage redevient florissant en des régions où il avait été abandonné par le fait de la maladie » (1).

Avec son chef de travaux H. Vallée, qui deviendra son collaborateur et son ami, il entreprend des recherches qui se poursuivirent pendant quinze années au laboratoire et dans la pratique sur la sérothérapie du charbon symptomatique et sur la vaccination contre cette maladie.

Leclainche et Vallée font une étude préalable de la bactérie, de ses procédés de culture, de sa toxine, afin de compléter sur ce sujet les données classiques. Transposant les travaux faits par Vaillard sur la spore tétanique, ils démontrent les conditions d'infection des animaux par la spore charbonneuse. Seule, sans toxine, cette spore est phagocytée et ne tue pas. On peut lui restituer sa virulence en lui rendant sa toxine ou en la protégeant contre l'action des phagocytes.

E. Leclainche et H. Vallée montrent, en 1900, qu'il est possible de

---

(1) Exposé de Travaux, 1917.

préparer des vaccins efficaces en utilisant une culture pure du microbe chauffée à 70° pendant deux heures. L'immunisation obtenue par ces vaccins peut être complétée par l'inoculation d'une culture pure non chauffée.

En 1913, ils obtiennent par l'action combinée d'une température donnée et d'un milieu de culture peu favorable, des races atténuées de la bactérie. Dans une communication à l'Académie des Sciences, ils montrent que ces vaccins sont incapables de récupérer leur virulence chez les vaccinés et qu'ils confèrent une immunité solide. Cette vaccination par des virus atténués s'est substituée partout aux méthodes empiriques; elle a été pratiquée sur des millions de bovidés en France et à l'Étranger.

En inoculant à des chevaux des doses progressives de cultures de l'un des agents de la gangrène gazeuse, le vibrion septique de Pasteur, Leclainche obtient un sérum actif contre les infections que détermine ce vibrion; mélangé avec le sérum, le germe perd ses propriétés nocives. Dans des articles parus dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, en 1900 et 1901 (1), Leclainche précise les modes de préparation et les propriétés de ce sérum qui, employé à titre préventif, est actif et particulièrement indiqué dans les plaies contuses souillées de terre. Leclainche pense que la sérothérapie curative serait possible, dans la plupart des cas, chez l'Homme et le Cheval. Chez ceux-ci, l'évolution habituelle de la maladie est relativement lente si on la compare à celle de la maladie expérimentale du Cobaye et du Lapin. Dès 1898, Leclainche avait émit l'idée qu'il serait possible de vacciner à la fois contre le tétanos et contre la gangrène gazeuse. Revenant sur cette idée, en 1917, pendant la guerre, il fit ressortir l'intérêt que pourrait présenter cette sérothérapie dans le cas de gangrènes gazeuses venant compliquer les plaies de guerre.

Instruit par les constatations qu'il avait faites lors de ses recherches sur le rouget et, notamment, sur l'apparition d'anticorps dans

---

(1) 1900, p. 590; 1901, p. 1.

L'organisme des animaux auxquels on inocule une culture microbienne, ayant d'autre part découvert que certaines bactéries pyogènes donnent aussi des anticorps dans l'organisme des animaux infectés, il cherche à mettre au point une sérothérapie des suppurations. Dans une note qu'il présente, avec H. Vallée, à l'Académie des Sciences, en mars 1912 (1), il fait connaître les procédés d'obtention et les propriétés d'un sérum polyvalent que fournissent des chevaux traités par des inoculations répétées de microbes pyogènes tels que le staphylocoque et le streptocoque. Plus tard, Leclainche et Vallée modifient la préparation du sérum, afin de le rendre actif contre les agents les plus habituels des gangrènes gazeuses: *Vibrion septique* et *Bacillus perfringens*.

Ces travaux sur la sérothérapie de la gangrène gazeuse et sur celle des suppurations donnent, pendant la guerre de 1914-1918, d'intéressants résultats dans le traitement des plaies de guerre.

Désirant perfectionner encore leur traitement spécifique des plaies, E. Leclainche et H. Vallée indiquent, dans une note envoyée à la Direction du Service de Santé de l'Armée, le 11 mai 1915, qu'il «est possible que la médication [leur sérum] ne supprime pas toutes les gangrènes gazeuses. Et que, dans ce cas, on devra s'attacher à rechercher des agents microbiens qui n'ont pas été influencés par le sérum, à les cultiver, à les utiliser pour traiter les chevaux producteurs qui fourniront ainsi un sérum polyvalent». Confirmant la valeur du traitement préconisé par Leclainche et Vallée, le Professeur Quénu écrivait en août 1916: «MM. Leclainche et Vallée, après des expériences sur les animaux, expériences répétées, à résultats pratiques considérables, ont apporté aux chirurgiens des ressources thérapeutiques nouvelles» (2).

Dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* ainsi que dans diverses revues scientifiques: *Comptes rendus de la Société de Biologie*, *Annales de l'Institut Pasteur*, *Revue Vétérinaire de Toulouse*,

---

(1) *Comptes rendus*, 154, 1912, p. 636.

(2) *Bull. et Mém. Soc. de Chirurgie*, 1<sup>er</sup> août 1916, p. 1804.

Leclainche a exposé d'autres recherches, notamment sur la tuberculose bovine, la morve, la grippe du cheval, l'actinomyose et la botriomyose, les septicémies hémorragiques, le coryza gangréneux et sur d'autres sujets présentant pour la prophylaxie et le traitement des maladies épizootiques une grande importance.

E. Leclainche avait écrit, en 1891, un *Précis de médecine vétérinaire*. En 1895, il couronne son œuvre scientifique en publiant, avec son maître Nocard, le fameux *Traité des maladies microbiennes des animaux*, auquel l'Académie des Sciences accorde, en 1898, le prix Montyon, et qui est demeuré classique tant en France qu'à l'Étranger. Ce livre demanda à ses auteurs quatre années de travail et eut trois éditions. Fortement inspiré des doctrines pastoriennes, il constitue la somme des connaissances que l'on possédait alors sur les maladies infectieuses des animaux. La richesse et l'exactitude de la documentation, la clarté de l'exposition, la précision et l'élégance du style justifiaient l'opinion de M. Roux qui affirmait que la publication de ce *Traité* avait été un événement scientifique.

Leclainche ne se contente pas de son enseignement et de ses recherches de laboratoire. Il avait fondé, en 1903, la *Revue générale de Médecine Vétérinaire*. Il y publiait des articles originaux, des analyses de travaux étrangers. Cette Revue était devenue pour lui une tribune où, de sa plume vigoureuse, alerte, parfois incisive, il faisait, notamment dans la « Revue des questions professionnelles », le procès des institutions existantes. Il exposait sa conception d'une bonne police sanitaire, soulignait la nécessité d'une prédominance du technique sur l'administratif, dressait le plan constructif d'une organisation rationnelle des services vétérinaires et soulignait la nécessité d'une direction technique responsable de la lutte contre les épizooties. Si bien que le Ministère de l'Agriculture finit par s'émouvoir des critiques et par s'intéresser aux possibilités de réforme. Il demande au Professeur Leclainche de venir à Paris, au Ministère de l'Agriculture, réaliser son programme. En 1911, Leclainche est nommé

Inspecteur Général, Directeur des Services Sanitaires au Ministère de l'Agriculture. Il donnera, dans cette fonction, la mesure de ses qualités de chef et d'organisateur.

Avant d'abandonner sa chaire et son laboratoire pour assumer une direction administrative, au moment de quitter cette ville de Toulouse qu'il aimait et où il avait rencontré celle qui devait être la compagne de sa vie, le professeur Leclainche dut longuement réfléchir. Bien des motifs plaidaient cependant en faveur de l'acceptation de cette situation nouvelle. Il y voyait l'occasion de faire triompher des idées qui lui étaient chères; il était trop ardemment combattif pour ne pas la saisir. Quelles étaient donc ces idées qu'il essaya de faire prédominer dans les Services vétérinaires?

Il pense que le savant doit parfois sortir de son laboratoire et étudier, dans la pratique, la valeur et la portée des découvertes scientifiques. Le chercheur, aime-t-il à dire, « ne doit pas hésiter à franchir le seuil de son laboratoire pour suivre et protéger ses créations... Il faut poursuivre l'étude des méthodes jusque dans le détail de leur application. L'observation fournit des détails non moins précieux que l'expérimentation » (1).

La lutte contre les maladies des animaux présente, en effet, un intérêt économique considérable: « Combattre les maladies (des animaux), écrit E. Leclainche, ce n'est pas seulement sauvegarder des intérêts financiers, c'est répondre à une nécessité vitale de tous les temps et de l'heure présente; c'est assurer l'existence des individus et des peuples » (2).

Les mesures sanitaires essentielles doivent suivre l'évolution scientifique. Leclainche fait remarquer que « l'instabilité pathologique » domine nos conceptions et il cite l'opinion de Ch. Nicolle tendant à établir que les maladies « ont leur mort ». Il est juste de rappeler que Montaigne avait déjà écrit « Les maux ont leur vie et leurs bornes, leurs maladies et leur santé. La constitution des maladies est

---

(1) Exposé de Travaux.

(2) *Bull. Offic. Intern. des Epizooties*, R. 135, 1947.

formée au patron de la constitution des animaux. Elles ont leur fortune limitée dès leur naissance; et leurs jours » (1).

Le but essentiel doit être de *constituer des effectifs sains*. L'expérience prouve qu'il est impossible, pour des raisons d'ordre pratique et économique, de faire disparaître des étables certaines maladies. La meilleure façon de procéder sera souvent de sacrifier la totalité de l'effectif et de reconstituer, dans des locaux neufs ou préalablement assainis, un effectif sain. Mais les dangers de contamination sont considérables. La méthode, qui consiste à obtenir des effectifs sains, est applicable à toutes les espèces et à toutes les maladies. Le rôle des vétérinaires dans cette réforme sera considérable, car il ne suffit pas seulement de constituer des effectifs sains ou assainis, mais il faut encore exercer sur les animaux un contrôle permanent. Le vétérinaire, dit E. Leclainche, « n'interviendra plus dans les étables comme un agent de police, mais comme un conseiller sanitaire » (2).

Pour faire triompher pareilles conceptions, il faudra, au Ministère, faire prévaloir « la technique sur l'administratif », tâche très ardue. Pour triompher — et Leclainche triomphera — il devra témoigner d'une valeur technique, d'une autorité morale, d'une obstination considérables. Heureusement, il est doué d'une force de caractère peu commune et il pratique cette « patience dans les longs efforts » que Pasteur prisait par dessus tout. Il possède aussi une claire vision des choses et une diplomatie qui, alliée à sa force de caractère, donnera des résultats remarquables. Ces qualités lui permettront d'unifier les Services vétérinaires, jusqu'alors épars, dans divers départements ministériels.

Sous son intelligente et rigoureuse impulsion, les Services vétérinaires sanitaires sont réorganisés et établis désormais sur des bases scientifiques; des règles administratives uniformes sont adoptées; un Corps de Directeurs départementaux est constitué. Les résultats obtenus sont considérables. En 1920, la peste bovine qui sévissait en

---

(1) *Essais*, Livre III, chap. XIII.

(2) *Bull. Offic. Intern. des Epizooties*, 135, 1947.

Belgique ne franchit pas la frontière française, car la France a aidé la Belgique à lutter contre cette épizootie. E. Leclainche a compris, en effet, qu'aider ses voisins à lutter contre une épizootie, c'est se donner les plus grandes chances d'en être soi-même préservé. Dans les années suivantes, la rage disparaît pratiquement de la France; la fièvre aphteuse est arrêtée dans son évolution; la prophylaxie de la tuberculose est bien règlementée; la situation sanitaire du cheptel est très améliorée; l'inspection de la salubrité des viandes est assurée.

A la mort de Barrier, Leclainche ajoute à ses fonctions de Directeur des Services Vétérinaires celle d'Inspecteur Général des Écoles Vétérinaires. L<sup>a</sup> réunion de ces deux fonctions est logique, car comment assurer parfaitement l'application des mesures sanitaires prescrites, si l'on ne dispose pas, de vétérinaires instruits des données scientifiques et pratiques nécessaires?

Le professeur Leclainche fait voter des lois organiques qui auront, pour les Écoles vétérinaires, une importance considérable. La loi du 20 mars 1924 crée le Doctorat en Médecine Vétérinaire. C'est un doctorat d'État, grade universitaire et professionnel; il reconnaît définitivement aux Écoles Vétérinaires le caractère d'établissements d'enseignement supérieur qu'elles avaient en fait, mais dont aucun texte officiel ne faisait mention. «Les Écoles vétérinaires sont des établissements d'enseignement supérieur qui fonctionnent sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture», dit le décret organique du 5 juin 1924.

Bien que demeurant dans le cadre du Ministère de l'Agriculture, les Écoles vétérinaires sont ainsi assimilées aux Facultés de l'Université. Cette assimilation est encore renforcée, en 1925, par la création d'une agrégation des Écoles Vétérinaires.

Longtemps professeur à l'École Vétérinaire de Toulouse, E. Leclainche avait constaté la très grande insuffisance des locaux de cette École. Devenu, au Ministère, le grand maître des Écoles vétérinaires, il voulut doter Toulouse d'une école modèle dont il établit

soigneusement le plan, jusque dans les moindres détails techniques. Il obtint, en 1929, les crédits nécessaires à la réalisation de son programme. L'École se composait essentiellement d'un premier bloc de bâtiments destinés à l'administration et au logement du personnel, d'amphithéâtres pour les cours, de laboratoires, de bibliothèques et d'un musée. Un deuxième bloc, réservé aux hôpitaux et aux installations zootechniques, était isolé du premier. Une cité scolaire possédait 150 chambres individuelles, une salle de réunion, des bibliothèques et un réfectoire. Un terrain de jeux avait été aménagé sur une partie des treize hectares affectés à la nouvelle École.

Commencés en 1932, les bâtiments, bien qu'à peu près terminés, en 1939, n'étaient pas encore occupés au début de la guerre. Ils furent alors réquisitionnés par le Ministère de l'Air pour y installer des laboratoires d'aéronautique. Après la guerre ces bâtiments furent, contre toute attente, cédés par le Ministère de l'Agriculture au Ministère de l'Air. Si la France n'a pu être dotée d'une École vétérinaire modèle, on ne saurait oublier que le Professeur E. Leclainche avait mis au service de cette cause son intelligence, sa haute compétence et son énergie.

Ses fonctions administratives n'ont pas fait oublier à Leclainche l'intérêt qu'il a toujours porté aux recherches de Laboratoire. En 1900, Nocard et Roux avaient créé un laboratoire pour l'étude de la fièvre aphteuse. En 1913, E. Leclainche assume la direction de ce laboratoire qui a pris le titre plus général de « Laboratoire de recherches ». Les efforts du nouveau Directeur portent sur l'étude de la valeur des méthodes de vaccination, sur les conditions de leur application, sur leur efficacité et, le cas échéant, sur la découverte de méthodes nouvelles.

E. Leclainche, dans ses divers Services, a su s'entourer d'excellents collaborateurs: H. Vallée au Laboratoire de recherches, Nicolas à l'Enseignement, Drouin aux Services sanitaires.

La parfaite connaissance qu'il avait des travaux scientifiques publiés à l'Étranger, l'expérience qu'il avait acquise lorsqu'il dut, en

1920, préserver la France de la peste bovine, incitèrent Leclainche à étudier le problème de la lutte internationale contre les épizooties.

Il crée, en 1924, l'*Office international des Épizooties* dont la direction lui est confiée.

Dans l'organisation et la direction de cet Office, E. Leclainche va montrer toutes les ressources de sa puissante personnalité.

Sa large érudition, son robuste bon sens, sa claire vision des choses, son autorité lui permettront de mener à bien un immense labeur: classification de documents internationaux; création d'un « Bulletin » éditant des études sur la prophylaxie des épizooties et la création d'une police sanitaire basée sur la constitution d'effectifs sains; rédaction de rapports annuels sur la situation sanitaire mondiale. Ces écrits, modèles de clarté et d'érudition, sont pleins d'idées originales et d'intéressantes suggestions.

Pendant un quart de siècle, E. Leclainche a dirigé l'Office international des Épizooties avec une compétence et un succès qui justifiait pleinement les paroles que prononça le Professeur Flückiger, Président de l'Office, lorsque E. Leclainche en abandonna la direction, en 1949.

« On peut affirmer qu'il a dirigé cette grande maison avec une autorité unanimement reconnue et mis à son service toutes les ressources de sa puissante personnalité. Ses rapports sont des modèles de clarté où fourmillent d'intéressantes idées et suggestions que leur dispensateur offre à la méditation de tous les techniciens préoccupés par la lutte contre les maladies contagieuses qui déciment les cheptels de leur pays »<sup>(1)</sup>.

Au printemps de 1948, Leclainche avait exprimé le désir d'être relevé de ses fonctions de Directeur de l'Office. Il les exerça jusqu'à la session de mai 1949, date à laquelle il fut, en raison des services rendus, nommé Directeur honoraire et remplacé par G. Ramon, que sa haute compétence et la notoriété internationale que lui avait valu

---

<sup>(1)</sup> *Revista de Medicina Veterinaria*, N° 331, oct. 1949.

la découverte des anatoxines, désignaient tout particulièrement pour ce poste.

Atteint par l'âge de la retraite, E. Leclainche avait quitté, en 1930, le Ministère de l'Agriculture. Mais il était resté membre du « Comité consultatif des Épizooties » dont il était l'animateur depuis vingt ans.

En 1936, E. Leclainche publie son *Histoire de la Médecine Vétérinaire* pour la rédaction de laquelle il accumulait depuis longtemps des documents. C'est une histoire générale de l'Art vétérinaire depuis ses lointaines origines et dans l'ensemble du Monde. Œuvre magistrale, aussi remarquable par le choix judicieux des matériaux que par la logique, la clarté de l'exposition et l'élégance du style, elle témoigne à la fois de la haute culture, de la vigueur et de la clarté d'esprit de son auteur. Une deuxième édition de ce livre, revue par le Professeur Bressou, doit être publiée.

Des titres et des honneurs, largement mérités, avaient couronné la longue et brillante carrière du Professeur Leclainche. Correspondant de l'Académie des Sciences, en 1911, il avait été nommé, en 1917, Membre de la Section d'Économie rurale où il succédait à Jean-Baptiste Chauveau. Il avait été élu président de l'Académie, en 1937. C'est en cette qualité qu'il prononça, en la séance publique du 20 décembre 1937, un discours dont le sujet était: « les races humaines et animales ». Ce discours est remarquable par la profondeur de la pensée et la sérénité du jugement. E. Leclainche fut toujours assidu aux séances de notre Académie, dont il suivit avec une grande attention les débats même lorsque, dans les dernières années de sa vie, il fut atteint de cécité.

Docteur *honoris causa* de plusieurs Facultés étrangères, Leclainche était aussi membre de plusieurs Académies françaises et étrangères: de l'Académie vétérinaire qu'il avait créée par transformation de la Société centrale vétérinaire, de l'Académie de chirurgie, de l'Académie d'agriculture. Il était Grand Officier de la Légion d'honneur.

La préparation d'une seconde édition de son *Histoire de l'Art Vétérinaire* et la direction de l'Office furent les dernières manifestations

de l'activité du Professeur Leclainche. Non, certes, qu'il ne fut plus capable d'assumer un travail important. Jusqu'à sa mort ses facultés intellectuelles devaient se maintenir intactes. Mais sa vue diminuait progressivement et ce fut, bientôt, la cécité complète. Il est facile d'imaginer ce que dût être la perte de la vue pour un homme qui, depuis sa jeunesse, s'instruisait ou se tenait au courant de la Science par la lecture d'ouvrages et de périodiques. La situation était d'autant plus pénible qu'il avait perdu l'admirable compagne de sa vie, perte qu'il ressentit toujours très profondément. Bonne, intelligente, compréhensive, Madame Leclainche faisait régner l'ordre et l'harmonie dans la maison familiale. Elle savait admirablement établir la paix du foyer si propice au travail et dire, dans les moments d'épreuve, le mot qui encourage et ramène la sérénité.

Certes, le Professeur Leclainche était capable d'assez de concentration d'esprit pour réfléchir longuement aux problèmes scientifiques ou philosophiques qui occupaient sa pensée. Son fils, pieusement dévoué, lui faisait la lecture ou bien lui procurait des lecteurs. Lui-même, souvent penché sur un poste de radio qu'il avait appris à manier en dépit de sa cécité, écoutait des conférences d'histoire, de science ou de philosophie. Mais, son besoin d'activité, d'expression et de controverse n'était pas pleinement satisfait. Il quittait souvent son appartement et, descendant un étage, il se rendait dans le bureau du nouveau Directeur de l'Office, G. Ramon, pour lequel il éprouvait une profonde estime et une affection sincère. Les élèves, les amis du Professeur Leclainche venaient lui parler, les uns de l'École d'Alfort, les autres de l'Institut Pasteur auquel il restait si profondément attaché. Grand ami de Roux, qui avait voulu sa présence au Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur dont il fut longtemps vice-Président, il était l'un des derniers survivants des hommes de Science qui avaient connu Pasteur. Il avait parfois la visite d'amis de Toulouse qui lui rappelaient ses premières recherches scientifiques, de savants étrangers qui l'entretenaient de questions sanitaires internationales. Toutes ces visites lui étaient agréables; elles lui permettaient

de se tenir au courant de l'état actuel de la Science et, surtout, de soutenir une discussion parfois vive, souvent pleine de malice et d'ironie où se reflétaient sa brillante intelligence, sa compréhension immédiate des questions exposées.

Sa santé, restée parfaite jusqu'en 1953, déclina à partir du mois de septembre de cette même année. Après une longue et pénible agonie, il s'éteignit le 26 novembre 1953, dans la quatre-vingt treizième année de son âge. Son fils, ses petits-enfants, sa dévouée infirmière et quelques élèves étaient à son chevet: la mort avait donné à leur Maître une sérénité dernière.

Tel fut l'homme, telle fut l'œuvre. L'œuvre est de l'homme même. Doué d'une intelligence à la fois profonde et intuitive, d'une puissance de travail considérable, d'une volonté peu commune, E. Leclainche a mené à bien toutes les tâches qu'il a entreprises. Professeur, homme de laboratoire, administrateur, il pourrait être accusé par un observateur superficiel d'avoir dispersé son activité. Peu de vies et peu d'œuvres, au contraire, ont eu une aussi parfaite homogénéité.

Dès le début de ses études vétérinaires, il se sent attiré par la recherche scientifique. Enthousiasmé par les doctrines pastoriennes qui viennent de révolutionner la Biologie, il aspire au poste qui lui permettra d'étudier expérimentalement les doctrines nouvelles et de les enseigner. Il gravit les échelons qui le conduisent au professorat. Il dispose alors d'un laboratoire qui le met à même de poursuivre des travaux et d'une chaire qui lui permet de faire partager son enthousiasme à ses élèves. Mais il sent que l'action doit être poursuivie au-delà de la chaire et du laboratoire. La prophylaxie des épizooties, dont il parle chaque jour à ses élèves, ne peut être réalisée que par une refonte des services administratifs. Il accepte de prendre au Ministère le poste qui lui donnera la possibilité de réaliser les réformes nécessaires. Il ira plus loin, car il a constaté que, dans un pays, une bonne prophylaxie ne peut rester indépendante des mesures prises à l'Étranger. Il crée et dirige l'Office international des Épizooties au moyen duquel il diffuse, au-delà de nos frontières, les idées qui lui sont chères.

On n'aurait qu'une connaissance très incomplète du Professeur Leclainche, si on ne voyait en lui que le Professeur et l'Administrateur. Opiniâtre dans son travail, sévère pour lui-même, il l'était pour ses collaborateurs parce qu'il était le type même du lutteur et avait toujours présent à l'esprit le but à atteindre. « Je plains, disait-il, les chefs qui ne sont pas autoritaires et je plains plus encore leurs subordonnés » (1). On lui a parfois reproché sa sévérité, ses mots durs, cinglants, mais il était juste; il n'était ni vindicatif, ni malveillant. Doué d'une bonté agissante et discrète, il laissait ignorer le bien qu'il faisait et les services qu'il rendait.

Ceux qui n'ont pas connu le Professeur Leclainche dans l'intimité de son foyer ne conserveront de lui qu'une image très inexacte. Dans ce foyer que Madame Leclainche animait d'une bonté souriante et où Xavier Leclainche apportait sa parfaite aménité, la réception était affectueuse. On y pouvait voir le Professeur Leclainche détendu, gai, souvent malicieux. Tous ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir d'être reçus dans ce milieu familial en conserveront un souvenir ému.

Le temps, disait Pasteur, est un « juge nécessaire et infallible ».

L'œuvre d'Emmanuel Leclainche, dépouillée de tout ce qui a pu être l'occasion de controverses personnelles, apparaîtra comme forte, originale et digne de celui qui fut un savant, un remarquable administrateur, ainsi qu'un grand serviteur de la Science et de son Pays.

---

(1) Cité par G. Ramon.